



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau

Affaire suivie par :

Michaël Gamarde  
michael.gamarde@moselle.gouv.fr  
03 87 34 34 31

Metz, le 21 juin 2019

La Responsable de l'Unité police de l'eau

Monsieur le Maire  
Mairie  
Rue de la Libération  
57685 Augny

**Objet :** Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant des travaux sur cours d'eau sur la commune d'Augny

**Réf :** Y:\Dossiers instruits\_en cours\Travaux sur cours d'eau\AUGNY

**P.J :** Dossier de déclaration  
Récépissé de déclaration  
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**- Retrait d'embâcles et aménagement des berges du Rilleau au droit de la passerelle reliant la rue Leonard De Vinci et l'impasse Mere Vue sur la commune d'Augny**

Ce dossier a été déposé par : Metz Métropole  
Harmony Park  
57071 METZ CEDEX 3

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57-2019-00335, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'Unité Police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER